

**RENFORCER: CONSOLIDATION DU STATUT DE CHERCHEUR  
OU DE CHERCHEUR-CRÉATEUR<sup>1</sup>**

Ce concours est lié à la poursuite des activités de recherche <sup>2</sup> ou de recherche-crédation des professeur·e·s de la Faculté.

**DESCRIPTION DU PROGRAMME**

**1. Objectifs**

- Assurer la poursuite d'activités de recherche ou de recherche-crédation permettant de consolider le statut de chercheur ou chercheur-crédateur sur les plans national ou international et de se positionner avantageusement pour l'obtention de financement externe de recherche (rédaction d'un article, démarrage de projet, etc.);  
**ou**
- Développer un projet pour déposer une demande de subvention auprès d'un organisme externe;  
**ou**
- Appuyer la mobilisation des connaissances : production de contenus numériques (capsules vidéos, balados, etc.) pour diffuser les résultats de recherche ou de recherche-crédation; élaboration de guides pratiques ou de trousseaux d'outils pour les milieux preneurs (écoles, organismes, municipalités, etc.)  
**ou**
- Octroyer un financement de « passage », c'est-à-dire un montant qui permettra de maintenir ou de compléter certaines activités de recherche et de recherche-crédation lorsqu'une subvention de recherche est terminée, ou sur le point de l'être, et qu'aucune autre n'a été encore obtenue;  
**et**
- Accroître la formation à la recherche et le soutien financier pour les personnes étudiantes des cycles supérieurs par leur participation aux travaux de recherche.

La participation à des colloques et le soutien à l'organisation de colloque, journées d'étude et séminaires, de même que l'aide à la publication (traduction, frais d'édition, frais de libre-accès), ne sont pas des activités admissibles dans le cadre de ce concours. Pour l'aide à la publication, veuillez déposer une demande au concours [PAFARC – Publier](#).

---

<sup>1</sup> Les fonds pour ce programme proviennent du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM. Le PAFARC est conçu comme un outil de développement des fonctions de recherche, de création et de formation supérieure dans l'Université. Il a pour objet de servir de levier pour les chercheur·e·s de l'UQAM regroupés au sein des départements, d'équipes et de centres de recherche tant sur le plan de l'organisation de leurs activités de recherche que sur le plan du financement de la recherche.

Les fonds octroyés aux facultés dans le cadre de ce programme sont répartis par le Service de la recherche et de la création (SRC) selon une formule qui évalue le rendement en recherche de chacune des facultés.

<sup>2</sup> Le terme *recherche* est inclusif de différentes formes de recherche : intervention, collaborative, action ou participative.

## 2. Conditions d'admissibilité

- Occuper un poste régulier de professeur·e à la Faculté de communication au moment du dépôt de la demande;
- Les personnes responsables d'un financement facultaire [PAFARC](#) *Ancrer, Positionner* ou *Renforcer* doivent **avoir terminé leur projet et déposé leur rapport d'utilisation des fonds** au moment de l'octroi d'un nouveau financement.

## 3. Critères d'évaluation

- Pertinence et qualité de l'activité de recherche ou de recherche-crédation (30%);
- Effet de levier des activités de recherche ou de recherche-crédation pour la consolidation du statut de chercheur ou chercheur-crédateur sur les plans national ou international (40%);
- Qualité de la formation à la recherche ou à la recherche-crédation des personnes étudiantes (30%);

L'implication de cochercheur·e·s de la Faculté peut être un atout.

Le cas échéant, justification de l'achat d'équipements comme dépense nécessaire à la réalisation de l'activité de recherche proposée.

Les projets qui ne sont pas financés par d'autres sources seront privilégiés.

Au moment de l'ordonnancement, pour les dossiers jugés équivalents, les personnes n'ayant pas reçu récemment de financement PAFARC facultaire seront privilégiées.

## 4. Valeur et durée

Le montant maximal accordé est de 5 000 \$.

La subvention couvre une période maximale de 24 mois. Un bilan de l'utilisation des fonds devra être soumis à l'issue de la période.

Le cas échéant, des démarches auprès du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains ([CIEREH](#)) devront être entreprises dès la confirmation de l'octroi.

## DÉPENSES ADMISSIBLES

- Rémunération du personnel de recherche (l'embauche de personnes étudiantes est à privilégier)
- Services professionnels et techniques (incluant artistes professionnels)
- Matériel et fournitures de recherche
- Frais de déplacement et de séjour essentiels à la réalisation de l'activité de recherche ou de recherche-crédation proposée
- Achat d'équipements **essentiels** à la réalisation de l'activité de recherche ou de recherche-crédation proposée (à noter : l'achat d'équipements et de matériel constitue une dépense exceptionnelle sans laquelle la faisabilité du projet serait compromise. C'est la responsabilité de la candidate, du candidat de s'assurer que les équipements ne sont pas disponibles à l'UQAM)

## RÈGLES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'UTILISATION DU FINANCEMENT

Aucun dégrèvement n'est accordé dans le cadre de ce programme.

Les fonds obtenus dans le cadre de ce concours **ne peuvent pas servir** à couvrir les honoraires ou les frais de déplacement et de séjour de présentatrices ou présentateurs ou de conférencières ou conférenciers, ni à l'organisation de colloques, de conférences ou de journées d'étude.

### PRÉSENTATION DES DEMANDES

Le dossier complet est constitué des **deux éléments suivants regroupés dans un seul fichier au format PDF** :

1. Formulaire de demande de PAFARC *Renforcer*,
2. Curriculum vitae formaté selon les consignes d'un organisme subventionnaire externe (ex. CV CRSH, CVTO, CV FRQ).<sup>3</sup>

Le dossier complet doit être acheminé électroniquement à : [field.ann-marie@uqam.ca](mailto:field.ann-marie@uqam.ca).

Le Comité de la recherche et de la création de la Faculté de communication est responsable d'évaluer les dossiers et d'approuver le versement des fonds.

Dépôt du dossier : au plus tard le **15 février**<sup>4</sup>.

### RENSEIGNEMENTS

#### **Catherine Montgomery**

Vice-doyenne à la recherche et à la création  
Faculté de communication  
[montgomery.catherine@uqam.ca](mailto:montgomery.catherine@uqam.ca)

#### **Ann-Marie Field**

Conseillère à la recherche  
Faculté de communication  
[field.ann-marie@uqam.ca](mailto:field.ann-marie@uqam.ca)

---

<sup>3</sup> Veuillez consulter le *Guide de rédaction du CV de recherche (FC)* (voir l'onglet «financement de la recherche» dans la [boîte à outils pour la recherche](#) sur le site de la Faculté)

<sup>4</sup> Si la date limite correspond à un jour de fin de semaine ou à un jour férié au Québec, les dossiers seront acceptés le jour ouvrable suivant.